

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 16 novembre 2015

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ Dossier R-3940-2015.

Modifications comptables réglementaires relatives au passage aux *Principes comptables généralement reconnus (PCGR)* des États-Unis (US GAAP) par Gaz Métro.

Demande de délai de dépôt du mémoire de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.) demandent respectueusement la permission de pouvoir déposer leur mémoire au présent dossier légèrement après midi aujourd'hui et avant 15h. Ce délai est rendu nécessaire afin qu'une dernière vérification puisse être complétée avant le dépôt du texte. Il est à noter que, en raison de la nature des problématiques traitées, le mémoire est cosigné tant par l'analyste que par le procureur, comportant à la fois l'analyse et l'argumentation notamment juridique, ce qui réduit le besoin d'ajouts au moment du dépôt de l'argumentation finale à l'étape suivante du dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse.